



Janvier 2017

Numéro 21

LE PAVE VESLIGNYMONTOIS



Journal annuel du village de Montigny-sur-Vesle 31 rue Principale tél: 09.65.28.06.50

Directeur de publication : LaurenceDUTOT-rédactrice en chef:Laurence DUTOT
Rédaction: Laurence DUTOT- Catherine CÔTE
Photos: Laurence DUTOT--Anne-Marie NOIREL-Frédéric FLEURY

Impression: Mairie de Montigny-sur-Vesle Dépôt légal: mars 2017



Les voeux du Maire



Bonsoir à toutes et à tous.

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation,

Merci à François Mourra, Maire de Vandeuil pour sa présence, se sont excusés Catherine Malaisé, Maire de Prouilly, Marcel Vergés, Maire de Ventelay, Philippe Salmon, Maire de Crugny, Catherine Vautrin, Deputé et Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims, pour certains retenus par leurs obligations professionnelles, d'autre part la cérémonie des vœux de Fismes.

Je remercie l'Adjudant-Chef Parisot de la gendarmerie de Fismes, brigade qui effectue un travail remarquable sur notre territoire.

Je remercie également pour leur présence Olivier Gouvion de la societé Solotra, Céleste Crapez de VRD Partenaire, Rachel Roland du cabinet Dupont, Eric Allard et Carole Lenfant de la societé Guérineau.

Merci aux présidents et présidentes des associations et merci aux habitants de Montigny d'être avec nous ce soir.

Je suis ravi de vous accueillir avec à mes coté, l'équipe municipale pour cette cérémonie traditionnelle des vœux. Ce rendez vous annuel convivial me permet de revenir sur l'année écoulée, de faire le point sur la vie de notre village et d'annoncer les futurs projets

L'année 2016 a été marquée au niveau national par une série d'attentats. Précédemment, j'insistais sur ce mot « traditionnel » car oui notre pays est un pays de traditions, et il le restera. Il est temps que cette guerre, car il s'agit bien d' une guerre contre le fanatisme, s'arrête et reviennent la paix et la sécurité pour tous. Revenons maintenant à Montigny

L'année 2016 qui vient de se terminer a vu s'accomplir une fois de plus d'importants travaux dans la commune . Deux arrêts de car ont été aménagés route des Venteaux à Montigny avec un trottoir reliant ceux-ci à la place du Jeu de Paume. Ces arrêts ont été mis en service à la rentrée des vacances scolaires de Pâques. Nous en avons profité pour équiper le côté gauche de la rue, le long de la propriété de Mme Michel de bordures de trottoirs afin de délimiter la chaussée et les avons engazonnées.

L'aménagement du nouveau bureau de Chantal s'est terminé courant avril et nous avons emménagé dans les locaux le 9 mai. Petite précision pour les nouveaux habitants, Chantal Buan est notre secrétaire de Mairie ; c'est elle entre autres ,qui vous accueille aux heures de permanence, et qui me supporte toute l'année, merci Chantal pour ta patience. Nous avons, comme prévu, installé une table de ping-pong sur l'aire de jeu située à coté du terrain de tennis. Nous avons rendu constructibles deux parcelles supplémentaires au lotissement de la Terrière, ce qui ce monte à 5 le nombre de parcelles en vente et nous en avons vendu une au mois de novembre.

Puisque nous parlons de ventes, nous avons aussi vendu une parcelle au lotissement la Caurette et deux autres sont réservées. Ont également été vendus le terrain qui nous servait de dépôt dans la rue Principale, le petit local en face de la Mairie, une partie de la boulangerie et nous venons de recevoir une proposition pour le fournil de la part d'un jeune homme du village en la personne de Mr Lemoine. Nous devrions signer un compromis dans quelques semaines . Concernant les gros travaux, nous avons refait cette année la rue de Bethléem. Les travaux ont commencé début juin pour ce terminer fin juillet. Ils ont été réalisés par la société Solotra avec toujours le même sérieux et la même disponibilité , merci à Olivier Gouvion et à ses équipes . Ces travaux consistaient à refaire un collecteur d'eau potable et le branchement des maisons, refaire la chaussée en gardant le même esprit de la rue de Pévy avec les caniveaux et entrées de garage en pavés et avec l'entreprsise Guerineau à modifier l'éclairage public. Les travaux ont été supervisés par Rachel Roland du cabinet Dupont que je remercie au passage pour le travail effectué. Je pense que le résultat est à la hauteur de nos espérances et nous avons maintenant une belle rue.

Au cours de cette année, nous avons commencé à aménager un sentier de promenade le long de la Caurette et à travers les différentes sentes du village. Ce sentier fait environ trois kilomètres et emmène les visiteurs de la place de l'église à la Caurette en passant par le lavoir, longe la Caurette et remonte ensuite par le lavoir St Pierre, puis les vignes au-dessus du village avant de revenir à son point de départ l'Eglise. Ce sentier est en cours d'aménagement. Il y aura à terme une signalétique indiquant les changements de direction et des fiches d'informations au droit des monuments rencontrés. Ce parcours porte désormais un nom « Les Sentiers de Montigny» et sera référencé auprès des différents organismes de tourisme.

La participation citoyenne dont je vous parlais l'année dernier est en passe d'être finalisée. Nous n' attendons plus qu'une date de signature avec les autorités. Les panneaux estampillés « voisins vigilants » ont été commandés et vous ne tarderez pas à les voir accrochés aux entrées du village. Je remercie les 5 personnes qui débuterons dans l'aventure, Mr &Mme Cousin aux Venteaux, Mr &Mme Daverdon et Mr Deprez à Montigny. Je rappelle que pour ceux ou celles qui voudraient y participer, il suffit de se présenter en mairie.

En ce qui concerne les petits investissements, nous avons changé le chauffe eau de la cuisine, la cuisinière, le réfrigérateur, les tables et acheté un congélateur.

L'année s'est terminée avec le réaménagement du jardin du souvenir au cimetière de Montigny.

Vous le voyez, l'année 2016 a été une fois de plus riche en réalisations et il est évident que toutes ces actions ne pourraient se faire sans l'implication de toute l'équipe municipale, tout cela demande un investissement en terme de temps passé très important. Nous ne comptons plus nos heures en réunion, sur le terrain ou en rendez-vous extérieurs et je tiens vraiment à remercier mes deux adjoints, Christophe et Anne Marie et chaque conseiller pour leur disponibilité, leur enthousiasme et leur sympathie. Je remercie également Jean Pierre Chapelet et Régis Bessaque, nos deux employés communaux qui œuvrent quotidiennement à l'entretien de notre village et au bien être de nos administrés. L'année 2016, c'est aussi des animations, il y a celles organisées par la commune comme le feu d'artifice, la brocante et j'en passe, mais aussi celles organisées par les différentes associations du village. J'aimerais revenir sur ces associations et leur dire avant tout combien leur rôle est important dans une petite commune comme la nôtre. Vous êtes un maillon essentiel de la vie du village. Sans vous, nous ne pourrions avoir autant d'animations d'ateliers, de sorte de toujours dans un esprit bon enfant, parfois suivies d'un bon repas et toujours abordables financièrement pour l'ensemble de la population, sans oublier non plus la décoration du village pour les fêtes de fin d'année et le fleurissement. Je ne vais pas citer tout le monde un par un de peur d'en oublier, mais Mesdames et Messieurs les présidents de ces associations, les membres du bureau, les bénévoles permanents ou nouveaux ou même d'un jour, toutes les personnes qui donnent de leur temps pour notre village, pour faire que celui-ci soit agréable à vivre, je vous dis un grand merci et félicitation pour le travail accompli, vous pouvez compter sur mon soutien et celui du Conseil Municipal.

Passons maintenant à nos projets pour l'année 2017.

Nous allons réaliser le passage au-dessus de la Caurette dans le lotissement la Terrière pour avoir accès à la deuxième parcelle qui sera aménagée lorsque nous aurons vendu suffisamment de terrains pour auto-financer les travaux. Nous avons en projet la réalisation d'un trottoir le long de la départementale pour aller jusqu'à l'annexe de la mairie. Nous travaillons avec les communes de Prouilly, Vandeuil et Jonchery sur Vesle à une éventuelle fusion des écoles

Nous réaliserons une aire de jeux pour les enfants aux Venteaux.

Nous devrions réaménager la place de l'Eglise, la rue de la Cure, la fin de la rue de Pévy et les escaliers. Nous travaillons sur ce projet depuis le mois de septembre avec l'aide précieuse de Celeste Crapez qui a déjà beaucoup œuvré pour Montigny. Je dis, nous devrions, car comme vous le savez , depuis le 1 janvier 2017 nous faisons parti de la communauté urbaine du grand Reims. De ce fait nous avons transféré, c'est une obligation, la compétence voirie communale et éclairage public. Pour ces compétences,lorsqu'elles étaient exercées par la commune, nous étions autonomes tant dans le financement que dans la réalisation. Maintenant qu'elles sont transférées, nous dépendons du bon vouloir de la communauté urbaine. Bien évidemment, nous avons reçu l'assurance que tout irait bien, que nous serons écoutés et respectés, que les investissements suivraient, que les impôts n'augmenteraient pas, etc, etc... nous nous sommes préparés au meilleur !!!!

Malheureusement, depuis le premier janvier 2017, date de la fusion et la séance du 9 janvier qui consistait à mettre en place les 15 vice-présidents et les 60 membres du bureau, je suis un peu plus pessimiste. Je crois toujours en cet énorme projet mais je me demande quelle est la réelle motivation de certains élus.

Si la Présidente, Catherine Vautrin ,a été élue sans contestation possible et je la félicite, avec 93 % des voix, il n'en fut pas de même pour les 15 vice-présidents et 60 membres du bureau. Leur élection a été parfois laborieuse, certains maires n'ayant pas respecté les décisions prises en amont.

Il est grand temps que les conseillers communautaires dont je fais partie travaillent ensemble pour le bien du territoire.

Alors pour nos projets d'enfouissement et de réaménagement de la place de l'église nous allons essayer de nous faire entendre et faire que ces travaux aboutissent. Nous investissons chaque année , depuis 5 ans , 250000 euros en moyenne.

Les travaux proposés à la communauté urbaine sont , à peu de chose prés de cet ordre. Nous n'avons pas eu la folie des grandeurs ou une subite envie d'investir comme certaines communes et j'espère que ces critères joueront en notre faveur .

Notre village est toujours dynamique et nous avons toujours envie d'avancer et d' investir, cette fusion avec Reims , projet auquel je crois toujours , comme je vous l'ai dit précédemment , doit nous y aider , c'est essentiel pour notre commune .

Pour finir, et avant de laisser la place au champagne accompagné de petits amuse bouche concoctés par nos deux cuisinières hors pair , Anne Marie Noirel et Claudine Huat , pour que les nouveaux habitants puissent mettre un visage sur les membres de l'équipe municipale, je vais appeler mes adjoints et les conseillers municipaux qui vont venir me rejoindre, Christophe Blot ,1er adjoint, Anne Marie Noirel 2e adjoint,Olivier Landrieux, Fréderic Fleury, Alain Coscia-Moranne , Aurélie Delgrange, Pascal Verheslt , Christelle Williot, Catherine Cote et Maryvonne Demolin, je vais aussi appeler Jean Pierre Chapelet et Régis Bessaque, nos deux employés communaux et Chantal Buan notre secrétaire de mairie ; vous avez votre équipe municipale au complet, et comme je vous le dit chaque année, nous sommes tous là pour vous, pour défendre vos intérêts et ceux du village,pour faire que celui-ci soit agréable à vivre , accueillant et dynamique et je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale pour vous et vos proches en toute simplicité une très très bonne année 2017.

Le maire, Thierry Leconte



Le maire accompagné des membres du conseil municipal avec la secrétaire et les 2 cantonniers.



Les veslignymontois présents à la cérémonie des voeux.





Après le discours, le traditionnel verre de l'amitié.

FÉVRIER

Le C.A.M. a organisé une soirée Paëlla le samedi 5 février dans la salle des fêtes de Montigny-sur-Vesle. Soirée réussie avec de nombreux participants et animation musicale par un disc jockey.







Le **lundi 28 mars**, la 8 ème chasse aux oeufs a été organisée par la mairie. La pluie n'a pas découragé les enfants et les parents à venir y participer. Cette année, chaque enfant est reparti avec du chocolat et une place de bowling, de laser game ou de Jimbalow.











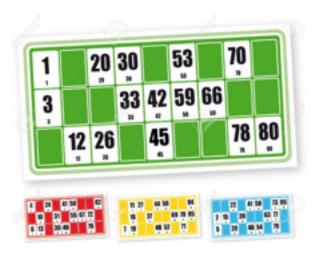








Il y avait foule le dimanche 17
avril après midi dans la salle des
fêtes du village où l'association
« Atelier créatif » présidée par
Marie-Claude LANDRIEUX
organisait son loto. De nombreux
lots étaient à gagner....



MAI





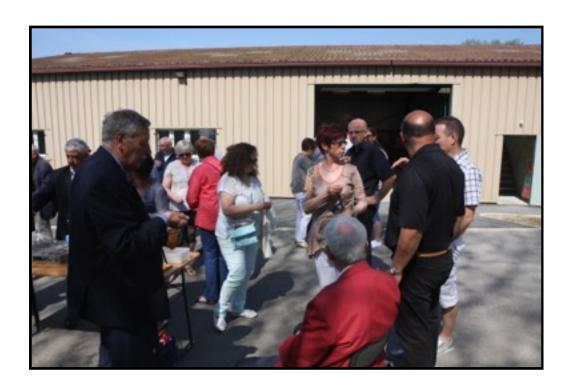
Le lâcher de truites dans l'étang communal a été organisé le Jeuri 5 la partir de 8 heures. Le soleil était au rendez-vous pour pêcher en famille ou entre amis et partager un repas.



Commémoration du

8 mai

Comme tous les ans, le rendez-vous a été donné aux villageois dans la cour de la mairie pour partir tous ensemble devant le monument aux morts. A la fin du discours officiel prononcé par le maire, Thierry LECONTE, les enfants ont déposé la gerbe de fleurs puis la Marseillaise a été chantée. Le verre de l'amitié a été offert au hangar pour présenter l'achèvement des travaux et des bonbons ont été distribués aux enfants présents.





La Randonnée du Pimanche 22 Mai

Le C.A.M. a organisé la randonnée annuelle avec 2 parcours proposés: 6 et 10 km avec rafraîchissement en cours et apéritif offert à l'arrivée. La participation était de 2€ pour les plus de 18 ans. Un déjeuner était proposé par les membres du CAM avec au menu: crudités, rôti de boeuf sauce au porto, pommes de terre au four, desserts variés. De nombreux villageois accompagnés de leurs amis sont venus y participer.









Ce dimanche 5 juin était organisée dans la rue Principale du village la 8ème Brocante. Merci à toutes les personnes qui se sont inscrites. Brocante chaleureuse avec une ambiance familiale et le soleil était au rendez-vous. Le café était offert aux exposants vers 7heures et un camion ambulant installé dans la cour de la mairie proposait des frites, sandwiches, boissons, crêpes.

Le 18 juin :remise des

Sictionnaires

Aurélie DELGRANGE s'est rendue au Pôle scolaire de Vandeuil afin de procéder à la remise des dictionnaires français et anglais et clé USB aux élèves des classes de CM2. Voici les 11 élèves de Montigny sur vesle récompensés:

AURIBAULT Romane, BOUCHERY Clara, BOUDOUX Tristan, COULMY Pauline, DEBRIEL Tristan, DIARD Lola, FOY Lilou, GAWRON Valentin, ROUSSEAU Quentin et VERZELLONI Mina.









Le comité des fêtes a donné rendez-vous aux Veslygnitmontois vers 22H pour faire la retraite aux flambeaux dans le village et le feu d'artifice a été lancé à partir de 23H. Le verre de l'amitié était ensuite proposé pour clôturer la soirée.

OCTOBRE





Sorcières, vampires et autres zombies étaient de sortie la nuit du 31 octobre dans nos rues de Montigny sur Vesle et viennent frapper aux portes des habitants pour demander des bonbons.

En voici la preuve...

NOVEMBRE



La cérémonie du **11 novembre** s'est déroulée en présence du maire, Thierry Leconte, et de nombreux habitants du village. Après le discours prononcé par le maire, la dépose d'une gerbe et la traditionnelle minute de silence, toutes les personnes présentes ont chanté la Marseillaise. Puis un vin d'honneur dans la cour de la mairie a été offert.











Atelier de cuisine du samedi 26 novembre

Laurent COULMY, le responsable de l'atelier de cuisine du CAM a proposé comme recette un grand classique de la pâtisserie : La Forêt Noire. Comme d'habitude le cours était complet et tout le monde a cuisiné dans la bonne humeur et est reparti avec son dessert.

DÉCEMBRE





Le Téléthon du samedi 3 décembre

Les bénévoles du village se sont encore mobilisés pour collecter des fonds au profit du Téléthon en venant chez les Veslignymontois vendre des jacinthes. Aux venteaux les bénévoles étaient représentées par Catherine Côte et Lydie Lorin.





Le colis des anciens du 8 décembre

Comme chaque année le colis des anciens constitue un temps fort de l'activité du CCAS. C'est donc dans la salle des fêtes que le maire , quelques conseillers et membres du CCAS ont accueilli avec plaisir les retraités de la commune.Les veslignymontois de 70 ans ont été conviés à un apéritif déjeunatoire et ont reçu un colis accompagné d'une bouteille de champagne. Après un discours de bienvenue prononcé par le maire, Thierry LECONTE, le champagne a été servi ainsi que les petits fours aux aînés du village Pour la première fois le CCAS a fait appel à un orchestre : un couple de musiciens « EN PLEIN MUSETTE » est venu animé cette journée. Cette réunion est un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.







44 personnes étaient présentes ce mercredi 6 décembre: 36 anciens du village et 8 personnes du CCAS. Merci à vous tous d'être venus.











1077 petits fours salés et sucrés ont été réalisés par Anne Marie NOIREL, Claudine HUAT et Laurence DUTOT: minis quiches, mini pâtés en croûte, tartines de pain au chèvre roulés dans une tranche de lard... gâteaux aux chocolat, gâteaux invisibles proposés avec un verre de champagne ou du jus de fruits, des truffes et mendiants faits maison pour accompagner le café. Tous les ans de nouvelles recettes sont réalisés afin de satisfaire au mieux les invités.





Après-midi dansant avec une animation musicale entre deux petits fours.









Spectacle de Noël du 11 décembre















Comme tous les ans les personnages de Noël sont fabriqués, peints et installés par Denis et Anne Maire NOIREL, Claudine HUAT, Claudine FAUVET.Le grand sapin est installé place du Jeu de Paume avec le Père Noël sur son traîneau ,la banquise et les petites maisons. Merci à toutes ses personnes qui s'investissent dans l'année pour rendre notre village féérique à la période de Noël.Pour la deuxième fois des actes de vandalisme se sont déroulés pendant les fêtes : notre petit train ainsi que des personnages de noël ont été volés, des boules ont été cassées : il est triste que le travail des bénévoles ne soit pas respecté. Détériorer les décorations de Noël revient à s'attaquer à la magie de Noël. Quel dommage!



ÉTAT CIVIL

Nouveaux arrivants : Bienvenue à

- GALLET Michel et Anita
- DOS SANTOS Jérémy, Céline MANETTI et leurs fils Noam
- ♣ RAMDANI James et RADERMECKER Annabelle
- D'HARDIVILLIERS Wallerand et Clotilde et leurs 4 enfants Wenceslas, Adhémar, Athénaïs, Donatienne
- ♣ HUAT Christophe, Joëlle VAN SUYPEENNE et leur fille Léonie
- ROUSSY Matthieu, Virginie LEROY et leur fille Camille
- ❖ MAGNIN Stéphane, Céline LABOURIER et leurs enfants Sacha et Rafael
- LOCQUENEUX Dany et Stéphanie et leurs enfants David et Claire
- FISCHBACH Jean-Marc et Suzanne

Naissances : Nous félicitons les heureux parents de

- Lucile ALVARAES née le 12 décembre 2015
- Roxane RAMDANI née le 25 mars 2016
- ♣ Augustin ODOU SERNICLAY né le 1er avril 2016
- Rafael MAGNIN né le 5 septembre 2016
- Robin LAMIRAND né le 11 septembre 2016
- Valentin MOUCHERON né le 3 décembre 2016

Décès: Une pensée pour nos disparus de l'année.

- ❖ Monigue PINGRET décédée le 2 février 2016 à Reims
- ♣ Bernard GRELET décédé le 4 août 2016 à Reims
- Jean HUAT décédé le 27 décembre 2016









1) Déménagement de la Mairie:

L'aménagement des bureaux de la mairie a démarré en avril et le **10 mai** la secrétaire de mairie, Chantal BUAN, ainsi que le maire, Thierry LECONTE ont pu s'installer dans les nouveaux locaux. Dorénavant, un espace plus vaste et aux normes permet d'accueillir les visiteurs et habitants. Les horaires d'ouverture pour le public ont été modifiés

- mercredi de 18H à 19H30
- vendredi de 8H à 9H.

L'ancienne mairie est toujours utilisée pour les réunions de conseils ainsi que pour les célébrations de mariages.



2)rue de Bethléem

Comme prévu les travaux de la rue de Bethléem ont démarré en juin 2016 et ont duré plusieurs mois. Le maire a proposé aux habitants de cette rue, inaccessible le temps des travaux, de garer leurs voitures dans la cour de la mairie.







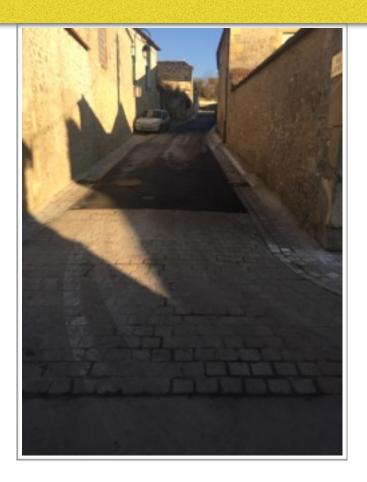








Rue refaite à l'identique de la rue de Pévy : pavés devant chaque entrée de maison, les caniveaux et dans la descente de la rue de Bethléem jusqu'à l'interception de la rue Principale de Montigny.



3) Installation d'une table de ping pong



Grâce aux dons des Veslignymontois, soit la somme de 460€, recueillie au décès du maire, Raynald DUTOT, la mairie a commandé une table de ping pong qui a été installée au printemps. Le parc de jeu pour les enfants est maintenant terminé. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce projet.

4) Jardin du souvenir au cimetière de Montigny



Au cimetière de Montigny sur vesle des travaux ont été réalisés pour la mise en place d'un « Jardin du Souvenir » à côté du columbarium.

5) <u>De nouveaux équipements dans la salle des</u> <u>fêtes</u>







La mairie a décidé d'investir dans du nouveau matériel pour la salle des fêtes:

- acquisition de nouvelles tables plus légères et plus résistantes.
- acquisition d'un nouveau four et d'un nouveau réfrigérateur
- acquisition d'un congélateur et une deuxième table en inox.

La salle des fêtes étant souvent utilisée, il était nécessaire de changer certains équipements.

6) Mise en place d'un caniveau en pavé





L'entreprise LANDRIEUX a réalisé un caniveau en pavé pour l'écoulement des eaux pluviales dans la montée de l'escalier de l'église. La pose de pavés revalorisent cet endroit et est en harmonie avec la rénovation des rues dans le village.

7) nouvel arrêt de car pour les enfants





A Montigny les arrêts de car ont été déménagés rue des Venteaux au lieu de la rue Principale avec la mise au norme des arrêts comme aux venteaux: un nouvel abri de car, un trottoir de chaque côté, un passage piéton, panneau d'indication de priorité par rapport à la circulation en sens inverse. Les enfants de Montigny ont utilisé leur nouvel arrêt au retour des vacances de Pâques. Endroit moins dangereux pour les enfants grâce aux trottoirs.



CALENDRIER 2017

- Soirée dansante par l'atelier créatif : 4 mars
- Lundi de Pâques : 17 avril
- Commémoration du 8 mai
- Randonnée pédestre du CAM : 14 mai
- Brocante: Pas de brocante en 2017
- Fête du village du CAM : 24 juin
- Commémoration du 11 novembre
- Noël des enfants du CAM : date pas encore déterminée

